

Jeudi, 14 mars 2024 à Kuma Adamè

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Diffusion immédiate)

Le Gouvernement Togolais renforce l'offre de soins de santé de qualité dans les régions de la Kara, Centrale et Plateaux

Kuma Adamè, Togo, le 14 mars 2024 – Le Ministre de l'Accès Universel aux Soins, Monsieur Jean-Marie Koffi E. TESSI et le Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, et Technique, Prof Komla Dodzi KOKOROKO, ont procédé ce jour au lancement des travaux de construction de soixante-dix (70) nouvelles formations sanitaires dans les régions de la Kara, Centrale et Plateaux. D'un coût total de huit milliards trois cent trente sept millions seize mille huit cent soixante un (**8 337 016 861**) **francs CFA**, ces travaux qui seront exécutés sur une période de six (06) mois s'inscrivent dans le cadre de la Composante 2 : « Rapprochement des établissements et services de santé des ménages » du Projet Services de Santé Essentiels de Qualité pour une Couverture Sanitaire Universelle (SSEQCU).

L'objectif visé est de renforcer le maillage des infrastructures sanitaires en rapprochant les centres de soins des populations, surtout les plus vulnérables pour la réalisation de la couverture sanitaire universelle. Chacune des soixante-dix (70) localités ciblées pour la construction de nouvelles formations sanitaires bénéficie des infrastructures suivantes : un bâtiment de soins comprenant un service de médecine et une maternité, un logement pour le responsable de la formation sanitaire, un logement pour la sage-femme, un bloc-latrine de quatre (04) cabines, un incinérateur, une paillote et une clôture de cent (100) mètres sur la façade de la formation sanitaire. En outre, ces formations sanitaires seront dotées de forages afin d'assurer la disponibilité en eau potable.

Le Ministre de l'Accès Universel aux Soins a indiqué que ces travaux de construction s'inscrivent dans la politique du Gouvernement d'améliorer l'accès à des soins de qualité aux populations les plus vulnérables. « *Dans la politique de protection sociale du Gouvernement, l'accès universel aux soins traduit la vision du Chef de l'État d'offrir à tous les togolais des soins de qualité à des coûts abordables. Et qui dit accès universel aux soins, dit une offre de*

soins de santé de qualité pour toute la population sans distinction aucune. Dans cet esprit, 200 nouvelles formations sanitaires seront construites dans notre pays et 300 seront réhabilitées dans le cadre du Projet SSEQCU. Toutes ces formations sanitaires seront équipées en matériel adéquat et doté du personnel qualifié pour leur permettre d'offrir aux populations des soins de qualité » a-t-il déclaré.

Le Ministre de l'Accès Universel aux Soins a également relevé que ces travaux de construction de nouvelles formations sanitaires dans les régions de la Kara, Centrale et Plateaux. s'inscrivent dans le prolongement de ceux déjà exécutés dans la région des savanes et qui ont permis la réhabilitation de soixante (60) formations sanitaires, ainsi que la construction de seize (16) nouvelles formations sanitaires. *« Tous ces travaux permettront d'améliorer la couverture sanitaire globale du pays et d'offrir des soins de santé de qualité aux populations, surtout les plus vulnérables »* a-t-il ajouté.

Le Projet SSEQCU s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) qui figure parmi les priorités de l'action gouvernementale, notamment de la feuille de route 2020-2025, en son troisième axe, programme 03 (P3) intitulé « Mise en place d'une Couverture Santé Universelle ». Ce projet est mis en œuvre par le Gouvernement Togolais avec l'appui de la Banque mondiale. Il a pour objectif de fournir des soins et des services de santé essentiels aux femmes, aux enfants, aux pauvres et aux personnes vulnérables en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle. Le projet s'articule autour de cinq composantes : 1) Augmentation de la demande et de l'offre de services de santé et de nutrition de qualité ; 2) Rapprochement des établissements et services de santé des ménages ; 3) Renforcement du régime national d'assurance maladie sociale ; et 4) Amélioration de l'intendance, de la surveillance et de la gestion ; 5) Composante d'intervention d'urgence (CERC).

Contact médias :

- Professeur BAGNY Aklesso, Coordonnateur du Projet SSEQCU, y.bagny@yahoo.fr